



22^e COLLOQUE NATIONAL POUR UN SPORT SANS DOPAGE

Avec la
participation du



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22e colloque pour un sport sans dopage : mobilisation générale avant les Jeux

Le 22e colloque national « Pour un sport sans dopage », organisé conjointement par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Comité paralympique et sportif français (CPSF) et l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), s'est déroulé à Paris, ce vendredi 14 avril, au CNOSF.

À moins de 500 jours de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Paris 2024, le 22e colloque national pour un sport sans dopage a été l'occasion de rappeler que la promotion du sport propre est une composante à part entière de la préparation olympique et paralympique. En période préolympique et préparalympique, la défense des sportifs propres reste indissociable de la performance et de l'équité entre les athlètes du monde entier. Pour le mouvement sportif et la communauté antidopage réunis aujourd'hui à la Maison du sport français, comme pour les délégations olympiques et paralympiques, c'est dès 2023 que les Jeux de Paris 2024 se préparent et se gagnent.

Ce rendez-vous annuel était placé sous le sceau de la mobilisation générale pour que les actions de prévention et de suivi de nos sportifs aboutissent à des Jeux sans dopage pour le sport français. Mêlant présentations et travail en ateliers pour les participants, ce 22e colloque avait vocation à éclairer les sportifs et leur entourage sur les enjeux d'une pratique sportive propre en partant de leurs questionnements concrets. Souvent présents dans le quotidien des sportifs, les compléments alimentaires ont ainsi fait l'objet d'une large table ronde, entre risque de dopage, équilibre nutritionnel et recherche de la performance.

En tant que pays hôte, la France est tenue à une exigence d'exemplarité en matière d'antidopage, en vue de la préparation de sa délégation nationale mais aussi de son programme national antidopage. Dans cette perspective, la lutte antidopage s'inscrit dans un cadre collaboratif sur le plan international et le colloque a souhaité s'ouvrir à ses partenaires étrangers en invitant plusieurs acteurs de l'opération dite « Aderlass » pour décrypter cette grande affaire de dopage sanguin en Allemagne et en Autriche, ainsi que des responsables de l'agence britannique de lutte contre le dopage (UKAD) qui sont revenus sur l'héritage antidopage des Jeux de Londres 2012.

Amélie Oudéa-Castéra, Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques :

« A moins de 5 mois de la Coupe du monde de rugby et avec les Jeux Olympiques et Paralympiques en perspective, ce colloque nous rappelle que la France doit être exemplaire dans son action de prévention et de lutte contre le dopage. Partager une véritable culture de l'antidopage par l'éducation, dissuader de toute tricherie grâce à un édifice juridique complet, mieux prévenir et contrôler par des techniques et moyens renforcés (comme ceux que nous confère la loi qui vient d'être adoptée sur les Jeux), telle est notre action collective pour rester à l'avant-garde de l'éthique et de l'intégrité sportive »

Brigitte Henriques, Présidente du CNOSF :

« À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, il est plus que nécessaire d'accélérer nos travaux, de stabiliser les actions existantes et de renforcer les messages de prévention en direction de tous les publics. Le déploiement des plans de prévention contre le dopage permet d'informer, de sensibiliser et d'accompagner les athlètes, mais aussi leur entourage, afin que chacun contribue au développement d'un sport « propre ». Un sport dans le respect de ses valeurs, pour la protection du spectacle sportif et la préservation de la santé de ses athlètes ! C'est ce combat légitime que nous menons au CNOSF avec Christian Dullin, Vice-président en charge de l'éthique et de la lutte contre le dopage. »

Dominique Laurent, Présidente de l'AFLD :

« À l'heure où les fédérations sportives françaises ont de nouvelles obligations dans le domaine de la transmission d'informations et de la prévention du dopage, ce colloque nous a permis d'éclairer les bonnes pratiques et les préconisations propres à les accompagner sur le chemin des Jeux de Paris et à renforcer l'image de la France comme un pays qui défend avec force et efficacité l'intégrité du sport »

Marie-Amélie Le Fur, Présidente du CPSF :

« À quelques mois des Jeux Paralympiques de Paris 2024, le CPSF est pleinement engagé en faveur de la sensibilisation et de la lutte contre les pratiques dopantes. Nous menons un travail de front, aux côtés des acteurs impliqués, afin d'apporter toujours plus de réponses et de pédagogie. Les spécificités intrinsèques au champ parasportif sont évidemment à prendre en compte, au même titre que les évolutions du matériel et des pratiques des athlètes. Assurer un bon rayonnement du sport paralympique en 2024, c'est assurer une plus grande transparence, c'est proposer des contenus, des outils, des bonnes pratiques. Nous nous devons la plus grande exemplarité afin de garantir un sport intègre, il en va de la réussite des Jeux et de son héritage. »



[Retrouvez les photos de l'événement ici](#)

Crédit photo : ©CNOSF/KMSP



© 2023 CNOSF